

**Montluçon Le 30 janvier 2012**

**Communiqué de presse**

Lors de son intervention sur 9 chaînes de télévision, le Président de la république a fait part de son intention de s'attaquer frontalement au modèle social français. Parmi ces mesures, deux sont particulièrement significatives en ce qu'elles contribuent à saper les fondements du pacte social que le front populaire et plus tard le CNR (Conseil National de la Résistance), nous ont laissé en héritage.

1<sup>er</sup>) L'exonération des cotisations patronales et leur transfert sur la TVA avec 1,6% d'augmentation de cette dernière va avoir pour effet de faire payer les consommateurs et parmi eux les bas revenus de manière bien plus importante en pourcentage que les haut revenus. Au total, ce sont 13 milliards de cadeaux supplémentaires aux entreprises sur le dos des salariés, des chômeurs et des retraités qui contribueront à accentuer les inégalités dans le pays.

2<sup>em</sup>) La fin de la primauté de la loi sur l'accord d'entreprise va permettre au patronat de faire jouer le rapport de force en sa faveur pour imposer des reculs sociaux sans précédents en termes de durée du travail, de rémunération et de conditions de travail au prétexte de la compétitivité, cette vieille lune que nous ressort le MEDEF depuis la nuit des temps.

Ces deux revendications figuraient depuis longtemps dans le catalogue réactionnaire du MEDEF. Certains pensaient que la crise pouvait être le prétexte pour les imposer. Nicolas Sarkozy le fait. Ce Président restera dans l'histoire comme le Président des plus grandes régressions sociales et comme l'ami intime des puissants de ce monde.

Il est de la responsabilité des organisations syndicales d'organiser la riposte. La proximité des élections présidentielles et législatives ne doit pas constituer un frein à la défense des salariés. Le calendrier des revendications syndicales ne doit pas être assujéti au calendrier politique.

L'Union Solidaires de l'Allier estime que l'intersyndicale nationale doit se réunir rapidement et qu'une journée de grève générale interprofessionnelle doit être envisagée dès le mois de mars (grève et manifestations dans tout le pays). Nous agirons en ce sens au sein de l'Union syndicale Solidaires

Pour tout contact : Philippe Soulié : 06 88 67 93 68